



## Separation et reglement de dette

Par **val**, le **05/06/2008** à **14:25**

Bonjourrnje suis séparée de mon mari depuis 3 mois et aujourd'hui il m'oblige à prendre une décision, soit divorcer soit il revient à la maison. mais il a une société en nom propre, n'avons pas contrat de mariage, et il a 40 000 eur de dettes fournisseurs, il est intérimaire dans une autre société car la sienne ne lui permet pas d'avoir de revenus. Si on divorce il me réclame la moitié de ses dettes et comme il a moins de revenus que moi, il dit que je n'aurai pas de pension (nous avons deux enfants, 12 et 16 ans, qui habitent avec moi). si je refuse de divorcer il veut revenir habiter à la maison. Nous avons une SCI qui nous rapporte 350 eur de loyer par mois, il me les a laissé et il me donne 300 eur par mois en plus. est-ce que j'ai le droit de lui interdire de revenir à la maison, quels recours j'ai par rapport à sa société (il a injecté durant ces 4 dernières années 30 000 eur de notre argent commun et je n'ai rien pu faire).rnque me conseillez vous de faire ?rnmerci